

En juillet ?

"Qui dort en juillet jusqu'au soleil levant, mourra pauvre finalement"... Et le dicton dit vrai. Le mois de juillet marque le début de l'été, des vacances, les longues heures de prélassement dans le hamac au bord de la piscine. Mais toutes ces activités, aussi joyales et plaisantes soient-elles, ne doivent pas vous faire oublier l'existence de votre potager qui finira par dépérir si vous l'abandonnez en si bon chemin. Juillet est le mois du rendement, c'est à cette période que le fruit de vos efforts commence à devenir vraiment concret ! Mais qui dit rendement dit beaucoup de locataires dans un si petit espace. Pas de grands travaux en juillet mais une multitude de petites tâches "ménagères" pour maintenir l'équilibre de votre jardin.

Le potager

Au mois de juillet, le potager se transforme en une véritable auberge espagnole. Des légumes de toutes sortes cohabitent, les uns s'en vont, les autres arrivent et certains sont en cours de voyage. Ce mois sera donc le mois de la maintenance, il va falloir gérer tout ce petit monde et faire en sorte que chacun ait ce dont il a besoin. Pour la plupart d'entre eux un binage régulier sera de mise car les mauvaises herbes débarquées au jardin depuis juin ne sont pas prêtes à décamper sans que l'on ne leur donne un petit coup de binette au derrière. Il faudra également penser à arroser régulièrement, de préférence le soir pour éviter que l'eau ne s'évapore, et prenant soin de ne pas mouiller les feuilles pour éviter les maladies. Et pour que l'eau pénètre plus facilement, griffez la terre pour casser la croute. Butter : pommes de terre, haricots (dès que les premières feuilles sont bien développées). Tailler : concombres, courgettes, tomates. Semer : carottes et radis (toujours en semant toutes les deux semaines pour une récolte régulière), laitues, choux, navets. Pensez également à profiter d'une parcelle de jardin vide pour semer vos engrais verts. Quand le mois de juillet arrive, les pieds de tomates ont beaucoup grandi, il est donc néces-

saire de vérifier que les tuteurs sont suffisamment grands et solides pour les soutenir, d'autant plus qu'ils courberont plus facilement avec le poids des fruits. Si vous surprenez l'apparition de gourmands, pincez-les immédiatement (nous parlons bien entendu des gourmands botaniques, inutile de sanctionner la première main s'approchant de vos tomates cerises). Pour obtenir des têtes d'artichauts bien grosses et tendres, vous pouvez inciser l'artichaut juste en dessous de sa tête, et y insérer un crayon. Mais heureusement, votre travail sera largement compensé puisque vous pourrez d'ores et déjà récolter et déguster vos carottes, petits pois, radis, ail et laitues.

Le verger

Pour les retardataires, il est encore temps de passer à la taille des arbres fruitiers. Pour les arbres en fruits, veillez à retirer tous les fruits en excès. Même si cela fait toujours mal au cœur, mieux vaut sacrifier quelques fruits que de voir toute la récolte s'envoler, victime de la propagation d'une maladie. Eclaircissez entre autres les poiriers et les pommiers. Ce mois-ci, le framboisier attendra beaucoup de vous et demandera une attention toute particulière. Ses racines peu profondes ne lui permettent en effet pas d'aller puiser de l'eau dans le sous-sol lorsque le temps est trop sec. Par temps de grandes chaleurs, pensez à l'arroser abondamment et à le pailler. Débarassez-le également des cannes ayant déjà donné du fruit. Bien que ne fructifiant que dans quelques mois, la vigne réclame déjà un entretien régulier. Dégagez notamment les jeunes grappes, et couvrez-les éventuellement d'une pochette pour éviter qu'ils ne se fassent harponnés par des oiseaux affamés.

Le jardin d'ornement

Le jardin d'ornement est probablement la partie de votre jardin qui sera la plus éprouvée, les fleurs supportant mal la chaleur. Qui n'est jamais rentré de vacances, découvrant avec effroi un massif de plantes complètement desséchées ? Il faut donc aider vos fleurs à supporter la chaleur orangeuse qui les étouffent au mois de

juillet en arrosant régulièrement (il n'est pas nécessaire d'arroser tous les jours non plus). Pour que l'eau pénètre bien, commencez par nettoyer vos massifs et par biner et sarcler votre sol. Encore une fois, mieux vaut arroser le soir, mais aussi vérifier la météo pour être sûr qu'il ne pleuve pas le lendemain, les plantes ont certes soif, mais ce n'est pas une raison pour les noyer.

En août ?

"Quand même la couche serait à ton goût, ne dors pas sous le soleil d'août". Voilà de bien sages paroles. En effet, à moins de vouloir suivre une quelconque mode appelant à devenir rouge de la tête aux pieds, il n'est guère recommandé de se laisser aller à une sieste sous les rayons brûlants d'août. Et c'est probablement cette chaleur qui pousse la majorité des Français à partir en vacances durant ce mois. Seulement voilà, si vous vous réjouissez de partir loin, oubliant travail et ennui, le jardin lui reste là et continue à réclamer son entretien quotidien.

Le potager

Comme pour le jardinage au mois de juillet, le potager fait souvent salle comble en août et le travail ne manque pas. La plupart des légumes sont en fin de croissance et se préparent à quitter le potager, il faut donc veiller aux "derniers réglages" qui pourraient entraver la phase finale de maturation. Si vous avez apporté des engrais verts aux légumes à fort rendement, comme les haricots ou les bettes, qui ont tendance à dévaliser le sol de ses nutriments, ils produiront très bien. Repiquer : les semis du mois précédent comme les poireaux, la laitue, les choux. Semer : les légumes d'hiver ou tardifs comme les carottes, les radis, les navets ou la mâche. Récolter : les pommes de terre qu'il faudra laisser sécher quelque temps sur place avant de les rentrer. Multiplier : division de touffes des rhubarbes, en les retranchant à l'aide d'un outil comme une bêche. Pour les melons, il faudra faire attention à ce qu'aucune feuille importune ne vienne se placer entre le melon et le soleil, sans quoi il faudra les supprimer.

Il est également temps de placer une planche ou une tuile sous vos potirons pour qu'ils ne soient plus en contact avec le sol. Pour que les oignons se développent bien, couchez leur tige environ 3 semaines avant la récolte. Dans la continuité du mois précédent, il faudra surveiller l'arrivée de gourmands sur les pieds de tomates. Et pour que les dernières tomates aient le temps de mûrir avant l'arrivée du froid, coupez l'extrémité des pieds. Vérifier pareillement que votre compost ne

se dessèche pas, et hydratez-le au besoin.

Le verger

Pour les arbres fruitiers la consigne reste la même, il faut veiller à ce que les fruits ne soient pas en excès afin de prévenir la propagation d'une quelconque maladie. Pour les pommiers et les poiriers il faudra peut-être tuteurer les branches pour qu'elles ne cèdent pas sous le poids des fruits. Ce mois-ci vous pourrez profiter du beau temps pour vous lancer dans des promenades épiques au milieu de ronces et partir à la cueillette des mûres sauvages. Pour profiter au mieux de leurs qualités, cueillez-les avant qu'elles ne soient trop mûres (sans quoi, les mûres étant très fragiles, vous risqueriez de vous retrouver avec une belle bouillie noire en arrivant chez vous). Même si le sol du mois de septembre est plus approprié, vous pouvez commencer à planter vos fraisières, en supprimant les stolons en abondance.

Les vendanges approchant, la vigne est au cœur de l'attention. Pour protéger les fruits des prédateurs tels que les insectes et les oiseaux, ensachez les grappes de raisins. Supprimez également une partie du feuillage pour laisser passer le soleil.

Le jardin d'ornement

Le jardin d'ornement demande beaucoup de travail au mois d'août. Certaines plantes comme les roses trémières, les amarantes, dahlias et les glaïeuls prennent de l'ampleur et sont plus fragiles face au vent, il faut donc les tuteurer. Il faut également tailler les fleurs fanées comme les hémérocailles, les cosmos, les lupins. Repiquez les bisannuelles, comme les giroflées, ayant atteint une taille satisfaisante. Procédez au repiquage de préférence le soir. Il faudra pendant quelques jours arroser un peu plus abondamment que d'ordinaire. Continuez d'arroser régulièrement si le temps est trop sec, pour que les plantes ne flétrissent pas. Si vous partez en voyage, arrosez abondamment le pied de vos plantes pour qu'elles disposent d'une bonne réserve d'eau. Si vous souhaitez faire sécher certaines de vos fleurs c'est le moment de les cueillir. Pendez-les la tête en bas dans votre sous-sol ou votre cave. Enfin veillez à ce que les fourmis et les pucerons n'envahissent pas le territoire.

Horizon! Les Échos d'Haramont. Directeur de la publication : Christian Chauvin. Comité de rédaction : Commission communication. Maquette et impression : Emi Pub&Com. Document imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Toute reproduction, même partielle, interdite sauf autorisation de la municipalité.



LE MOT DU MAIRE

Chères Haramontoises, Chers Haramontois,



Le printemps s'est terminé il y a quelques jours, le 20 juin 2022, et quasiment simultanément la période électorale de ce début 2022 est arrivée à son terme. Après l'élection présidentielle des 10 et 24 avril les Français ont été appelés les 12 et 19 juin à élire leurs 577 députés. A Haramont le taux de participation au 1er tour des élections législatives a été de 55,99% alors que le taux national était de 47,51%. Au 2eme tour de ces mêmes élections législatives le taux de participation était de 53,16% à Haramont alors qu'il était légèrement supérieur à 46% au plan national. Je remercie toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont voté, et j'invite ceux qui n'ont pas participé à ces 2 scrutins à le faire lors des prochains. Le nouveau député de notre circonscription (5eme de l'Aisne) est Monsieur Jocelyn DESSIGNY (Rassemblement National) qui a été élu avec une majorité de 62,41% des suffrages exprimés. Au-delà de ces événements politiques la vie du village continue et notamment pour notre école dont le fonctionnement évolue. A la rentrée de septembre prochain seule une classe d'enfants de maternelle restera à Haramont, et ces mêmes enfants bénéficieront, pour leur seul cycle, de la cour de l'école d'Haramont et des équipements mis à leur disposition. L'école de Largny /sur/Automne accueillera, elle, 2 classes et ce, jusqu'au niveau CM2. La salle polyvalente d'Haramont continuera à assurer le service de la cantine pour tous les enfants des 2 communes qui souhaiteront y accéder.

Tout le personnel et les élus ont à cœur que cette nouvelle configuration, mise en place pour le bien des enfants, permette d'assurer la meilleure rentrée scolaire possible en septembre prochain. Enfin, en cette période déjà estivale en ce qui concerne les températures, je souhaite à chacun d'entre vous de profiter au maximum de ce nouvel été.

Bien sincèrement Christian Chauvin, Maire

UN JEUNE ESPOIR À HARAMONT

Un maillot bleu marine floqué du numéro 5, capitaine de l'équipe Avenir Bucy / Septmonts, Paul Brochart disputait, avec ses coéquipiers, un match important ce week-end du 11 et 12 juin 2022.



La saison de football intense et victorieuse s'est terminée en apothéose pour la jeune équipe de ligue U14.

La consécration

Avenir Bucy / Septmonts jouait la finale de la coupe de l'Aisne de football U14 face à Saint-Quentin.

Le suspens s'est installé tout au long du match et c'est au tir au but que l'équipe et son capitaine sont sacrés champions de l'Aisne, titrée meilleure attaque et meilleure défense. Il faut souligner que l'équipe, menée par notre espoir haramontois, n'a encaissé que 6 buts sur la saison et n'en a concédé aucun à domicile.

Une équipe prometteuse

Ce n'est par leur première victoire puisque l'Avenir Bucy / Septmonts a remporté, il y a 3 ans, le championnat de l'Aisne de football en salle, face à... Saint Quentin, détenteur du titre, chez eux.

Félicitations à Paul, à son équipe, pour ce fabuleux parcours le long de cette saison qui se termine en apothéose. Ils font la fierté de leur entourage et de notre village.



Les poètes

La ronde des mois

JUILLET

Il vient d'arriver, ce fichu mois de Juillet Avec son cortège de journées ensoleillées Et, de longues soirées, où la chaleur Omniprésente, nous donne des envies d'ailleurs. Le moindre souffle d'air, amène le bien-être, Et, pour l'emprisonner, on croise fenêtres Et volets, vivant dans la douce pénombre Juste, égayée des rais de lumière et d'ombres Que créent les persiennes ajourées. Et si certains, arrivent à aimer et savourer Ces longues heures qui s'étirent, surchauffées Je préfère de loin l'automne ébouriffé Avec ses nuits fraîches et ses coups de vents Laissant la plage et la chaleur aux estivants.

Dominique Sagne

Mois d'août

Par les branches désordonnées Le coin d'étang est abrité, Et là poussent en liberté Campanules et graminées.

Caché par le tronc d'un sapin, J'y vais voir, quand midi flamboie, Les petits oiseaux, pleins de joie, Se livrer au plaisir du bain.

Aussi vifs que des étincelles, Ils sautillent de l'onde au sol, Et l'eau, quand ils prennent leur vol, Tombe en diamants de leurs ailes.

Mais mon cœur, lassé de souffrir, En les admirant les envie, Eux qui ne savent de la vie Que chanter, aimer et mourir !

François COPPÉE (1842-1908)

LA VIE DU VILLAGE

État-civil

Naissance :
Swann LEMAIRE
le 15/05/2022

Décès :
Henri COLLETTE
le 27/04/2022
Gabrielle BOUCHONVILLE
le 18/06/2022

Le coin des assos

Association Vie

Tous les lundis, vous pouvez retrouver les légumes que vous propose l'association au « PETIT MARCHE DE DIANE » de 19h à 20h.

Le samedi 30 avril dernier, a eu lieu un curieux évènement auquel quelques-uns d'entre vous ont participé... Dans le but d'aménager « un chemin comestible » des bûches ont été coupées sur place et tous armés de marteaux, perceuses, et gros bras, nous avons procédé à la première inoculation.

L'association organise une petite fête automnale le 24 septembre.



Pour cela elle aurait besoin de matériel pour confectionner des nichoirs, des hôtels à insectes, ... Il lui faudrait du contreplaqué de 10mm et des boîtes de conserves vides (env. 250g) à déposer à la fontaine pareuse. Cette journée a pour but de se retrouver et s'amuser sur le thème de la nature sur notre belle voie ferrée (atelier, concours, jeu de piste, balade contée, petit bal).

Le Cercle Haramontois

Retour sur le concours de boules du 21 mai où le soleil était au rdv. Merci aux 44 participants et félicitations aux vainqueurs Thibaut Hamby et Anthony Llegou.



Une bourse aux vêtements aura lieu début septembre.

La soirée du feu de St Jean fut un succès.



Les mariés de l'année dernière Aurélie et Nico ont allumé le feu. L'ambiance et la bonne humeur étaient au rdv. Très belle soirée.

Marina

Résultats législatives

Inscrits : 459
1^{er} Tour
Votants : 257 - Blancs : 3 - Nuls : 1
Exprimés : 253
1/GARCIA 3 - 2/EUGENE 15
3/ROUSSEL 60 - 4/DESSIGNY 97
5/TRIBOULET 7 - 6. VACCA 3
7/FRERE 46 - 8. BOLLEE 4
9/GILQUIN 18

2^e Tour
Votants : 244 - Blancs : 27
Nuls : 8 - Exprimés : 209
DESSIGNY 31 - FRERE 78

Travaux de vos élus

Extrait du registre des délibérations.

Le compte rendu complet est consultable en mairie ou sur haramont.fr

Pour assister au conseil merci de suivre la situation sanitaire en vigueur au moment de la réunion.

ECHANGE TERRAIN FONDS GAILLARD PARCELLE C 321 AVEC LA PARCELLE C 227
Proposition d'échange de terrain entre Mr MOUGET et la commune.

Il s'agit d'échanger la Parcelle C 321 (1083 m²) avec la Parcelle C 227 (1115 m²).

Il est précisé que les frais afférents à la transaction (frais de notaires) sont à la charge de la commune. Qu'aucune souste ne sera demandée de part et d'autre.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres accepte la transaction.

MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Le maire rappelle au conseil que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité sera assurée sous forme électronique, sur le site internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage,
- soit par publication papier,
- soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement.

Ayant entendu l'exposé du maire, et après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, DECIDE d'adopter la proposition de Monsieur le Maire, à savoir : **Publicité par affichage (à la mairie - place de Verdun), qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022.**

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES DE VILLERS-COTTERETS

Considérant qu'il convient de

signer une convention sur la facturation des charges de fonctionnement des écoles publiques pour la scolarisation d'élèves avec la ville de Villers-Cotterêts,

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, DECIDE de fixer la participation aux frais de scolarité, par élève à 394,25€/an et à 131,42€/trimestre (tout trimestre commencé est dû),

d'autoriser le maire à signer la convention pour les frais de scolarité de l'année 2021/2022.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES EXTERIEURS AU REGROUPEMENT SCOLAIRE

Délibération identique au chapitre précédent

CESSION DES PARTS SOCIALES DU CREDIT AGRICOLE NORD EST
Mr le Maire informe le conseil que la commune détient des parts sociales du Crédit Agricole Nord Est qui produisent des revenus annuels pour un montant de 6,98 € en 2022.

Compte tenu du montant faible de ce revenu, Mr Nicolas GUIZELIN, Directeur du Centre d'Affaires du Crédit Agricole Nord Est invite la commune à céder ces parts sociales.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE la cession des parts sociales du Crédit Agricole Nord Est.

DEVIS BATON - CHAUFFAGE MAIRIE
Celui-ci étant obsolète il convient de changer les radiateurs et le tableau électrique.

Devis n° 1 : 1538,71€ TTC (comprenant radiateur accueil et tableau électrique)

Devis n° 2 : 2559,19€ TTC (comprenant radiateur bureau du Maire, accueil, escalier et tableau électrique)

Le conseil, à l'unanimité, AUTORISE le maire à signer le devis n° 2.

DEVIS AGORESPACE
Pour pouvoir bénéficier du tarif actuel à savoir 21 624€ TTC pour la réparation du City stade avant augmentation au 23 juin de 5,5%, il convient de signer le devis en indiquant « Sous réserve de subvention » ce qui permettra de bloquer le prix pendant un an et de faire les demandes de subventions.

Le conseil, à l'unanimité, ACCEPTE que Monsieur le Maire signe le devis « sous réserve de subvention » et faire les demandes de subventions.

Du côté de l'école

Une fin d'année bien remplie...

Jeudi 28 avril nous sommes allés visiter les jardins de la Fontaine Pareuse. Nicolas et son équipe nous ont fait sentir plein d'herbes et de feuilles. Ils nous ont fait goûter une bonne soupe de menthe puis nous avons fait une chasse aux fleurs.

Le jeudi 28 avril après-midi nous sommes allés visiter le centre équestre de Villers-Cotterêts, nous avons appris à panser un poney, et évidemment nous avons aussi fait une promenade à cheval.

Le vendredi 6 mai nous sommes allés à la Cité des Sciences et de l'industrie à Paris. Nous avons visité le sous-marin l'Argonaute, avons testé plein d'expériences scientifiques dans le musée, puis nous avons fait une petite croisière sur le canal St Martin et ses écluses.

Le vendredi 3 juin nous avons testé la flottabilité de nos bateaux au lavoir d'Haramont. Ils ont presque tous flotté !

Enfin le vendredi 10 juin nous sommes allés visiter le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget. Nous avons pu monter dans un Boeing 747, le Concorde et dans le



Dakota (avion militaire). Nous avons pu voir plein d'autres avions, hélicoptères et même fusées, et nous avons fini par une séance d'initiation à l'astronomie dans le Planétarium.

Le 17 juin s'est déroulée la kermesse à l'école de Lagny-sur-Automne. Un Franc succès.

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 1er septembre pour tous les élèves. Bonnes vacances !



Le bulletin vous est, en partie offert, grâce au partenariat des entreprises ci-contre.

Merci à elles !

ACM RICBOURG & VIDANGES
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
VIDANGES
Particuliers-Professionnels
Collectivités
4, route de Lagny - HARAMONT
☎ 03 23 96 40 21
acmricbourg@orange.fr
www.acm-ricbourg.fr

Entreprise FONSECA Pascal
Maçonnerie Générale
HARAMONT
03 23 96 20 36

PLOMBERIE C. DELCOURT CHAUFFAGE
● INSTALLATION ●
● DÉPANNAGE ●
● ENTRETIEN ●
Fioul-Gaz-Bois-Granulés
● SANITAIRE ●
1, rue de la Vallée
HARAMONT
☎ 03 23 96 89 46